



AVIS D'ATTRIBUTION

1 – Pouvoir adjudicateur

Ville de Sens
100 rue de la République – CS70809 – 89108 SENS Cedex
Tél : 03.86.95.67.08
Fax : 03.86.95.67.56
E. Mail : marchéspublics@grand-senonais.fr
Adresse internet : www.grand-senonais.fr

2 – Objet

Marché n° MAS1804 – Accord-cadre relatif à la réalisation de travaux d'entretien tous corps d'état dans les bâtiments ainsi que la mise en conformité PMR pour la ville de Sens et la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais – Relance des lots n° 2, n° 4 et n° 5 du marché n° MAS1734 déclaré infructueux

3 – Procédure

Type de procédure :

Marché à procédure adaptée passé en vertu des articles 25, 66 à 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et des articles 78 et 80 relatifs à l'accord-cadre à bons de commande.

A cet effet, une convention de groupement de commandes a été établie et signée entre les deux collectivités dont la ville de Sens est la coordinatrice.

Date de parution de l'avis de publicité :

Publications	Date de parution
BOAMP	Le 8 février 2018
Plateforme de dématérialisation https://marches.e-bourgogne.fr	
Site internet de la Ville de Sens	
Affichage en mairie	

Date limite de réception des offres : Le 6 mars 2018 à 17 h 00

Type de marché :

Marché de Travaux
Lieu d'exécution du marché : (89) YONNE
Classification CPV : 45454100-5

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Critères	Pondération	Détails
Prix	60 points	Ce critère sera apprécié en fonction du prix le plus bas obtenu sur la base d'un devis juge « caché » de chantiers types pour lequel aura été appliqué les prix mentionnés par le candidat dans son Bordereau des Prix Unitaires (BPU). <i>Ces chantiers types et les quantités correspondantes ne sont pas communiqués aux candidats pour l'établissement de leur offre financière.</i>
Valeur technique	40 points	Ce critère sera apprécié en fonction d'un mémoire technique détaillant : <ul style="list-style-type: none"> ➤ La méthodologie proposée par le prestataire pour la bonne exécution des prestations dans le cadre des différents bons de commande émis au fur et à mesure des besoins (<i>Sous pondération sur 25 points</i>) ➤ Les moyens humains et matériels que le prestataire mettra à disposition pour la bonne exécution des prestations (<i>Sous pondération sur 5 points</i>) ➤ La qualité des matériaux et des fournitures au vu des fiches techniques correspondantes aux principaux postes du BPU (<i>Sous pondération sur 5 points</i>) ➤ Les mesures prises en matière d'hygiène et sécurité, de démarche d'assurance qualité et de dispositions prises en matière de protection de l'environnement (<i>Sous pondération sur 5 points</i>)

Procédures de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- **Recours contractuel** devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution ;
- **Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat** devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

En application de la loi du 17 Juillet 1978 et afin d'assurer la transparence de l'action administrative et l'information des citoyens, les documents relatifs au marché public sont consultables au Service de la Commande Publique de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais (21 Bd du 14 juillet – 89100 Sens).

4 – Attribution du marché

N° du lot	Titulaire	Adresse	Date de notification	Montant maximum € HT	Montant du devis juge « caché » HT
1 - Menuiseries extérieures	SECABAT	24 rue Jean-Baptiste Colbert 10600 LA CHAPELLE ST LUC	Le 11/06/2018	1 ^{ère} période : 235 000,00 € 2 nd e et 3 ^{ème} période : 125 000,00 €	5 271,45 €
2 - Plâtrerie	3JBAT	5 impasse de Sennepie 89100 SAINT CLEMENT	Le 11/06/2018	1 ^{ère} période : 88 000,00 € 2 nd e et 3 ^{ème} période : 54 000,00 €	2 675,48 €
3 - Menuiserie bois	SECABAT	24 rue Jean-Baptiste Colbert 10600 LA CHAPELLE ST LUC	Le 11/06/2018	1 ^{ère} période : 128 000,00 € 2 nd e et 3 ^{ème} période : 64 000,00 €	16 569,92 €

5 – Envoi du présent avis

Date d'envoi : Le 15 juin 2018